

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

Commune SALIÈS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 juin 2024
L'An deux mille vingt-quatre et le vingt juin

ARRONDISSEMENT

CANTON
Albi-Sud

Nombre de conseillers

En exercice 12

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 13 juin 2024, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Présents 7

Votants 7

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX, Jacky MIQUEL, Valérie JACQUET, Florence CABROL, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON, et Bernard TOMINET.

Excusés : Bruno LACHENAUD, David FERRÉ, Raymond CHAPPERT, Thierry VAREILLES et Florence VOGEL

**ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC
TRAVAUX D'AMENAGEMENT – DESIMPERMEABILISATION – VEGETALISATION DE
LA COUR D'ECOLE**

Le Maire de la Commune de Saliès,

Vu le code général des collectivités territoriales;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du conseil municipal du 14 septembre 2020 portant au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal ;

CONSIDÉRANT qu'une procédure adaptée a été lancée le 18 mars 2024 pour une remise des offres le 19 avril 2024 à 12h00, afin de désigner des entreprises pour réaliser des travaux d'aménagement, de désimpermeabilisation et de végétalisation de la cour d'école de Saliès. Il s'agit d'un marché non alloti.

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cet appel à concurrence qui a fait l'objet d'une publication dans la presse locale (la Dépêche), sur le site de la mairie (<https://salies-tarn.fr>) et sur le profil d'acheteur (<https://www.marches-publics.info/>), 1 entreprise a soumissionné :

SAS ESPACES VERTS MASSOL

CONSIDÉRANT que l'offre de cette entreprise est acceptable financièrement et répondant aux exigences initialement prévues ;

CONSIDÉRANT qu'une négociation portant sur le prix a été menée avec cette entreprise;

CONSIDÉRANT l'offre suivante :

ENTREPRISES	MONTANT (HT)	MONTANT (TTC)
SAS ESPACES VERTS MASSOL 91 ROUTE DE TEILLET 81000 ALBI	146 667,00	176 000,40

CONSIDÉRANT que l'entreprise pressentie a transmis l'ensemble des pièces exigées à l'appui de sa candidature et est considéré comme ayant les capacités économiques, financières, professionnelles et techniques requises pour l'exécution des prestations ;

Le conseil municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE que le marché de travaux d'aménagement, de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour d'école de Saliès. est attribué comme suit :

ENTREPRISES	MONTANT (HT)	MONTANT (TTC)
SAS ESPACES VERTS MASSOL 91 ROUTE DE TEILLET 81000 ALBI	146 667,00	176 000,40

DIT que ce marché s'exécutera suivant les pièces contractuelles énumérées au cahier des clauses administratives particulières.

AUTORISE le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues ainsi que tout autre document s'y rapportant

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la commune.

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 20 juin 2024

Le secrétaire de séance



Jacky MIQUEL

Le Maire



Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 04 NOV. 2024